



Améliorez la performance énergétique de votre logement Avec MaPrimeRénov'

UNE RÈGLE IMPÉRATIVE

Les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant l'obtention de l'accord du ou des organismes sollicités.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

prendre contact
au **05-45-95-62-02**
ou contact.charente@solihha.fr

Une multitude de financements sont aujourd'hui mobilisables pour améliorer la performance énergétique de son logement.

Il est alors difficile pour un particulier de faire un choix parmi cette affluence d'offres.

QUI SOMMES NOUS ?

Tiers de confiance indépendant de toute logique de commercialisation de matériaux ou équipements, SOLIHA est une association à but non lucratif, qui œuvre depuis 1970, à l'amélioration des conditions de logement des particuliers sur le Département de la Charente.

AVANTAGES DE L'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE SOLIHA

- Bénéficiaire, lors d'une visite à domicile, d'un diagnostic thermique qui permettra de prioriser les travaux à réaliser
- Avoir connaissance de tous les dispositifs d'aides et profiter d'un accompagnement pour les mobiliser
- Garder le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux
- Bénéficiaire d'une visite à l'issue des travaux, permettant de valider le versement des aides financières
- Selon les financements mobilisés, le coût de l'accompagnement apporté par SOLIHA pourra être en grande partie pris en charge par les organismes financeurs

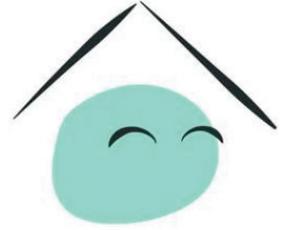
CONDITIONS

- aides soumises à des conditions de ressources
- les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir obtenu les accords de financement
- Ils doivent être réalisés par des entreprises ayant le label RGE

MaPrimeRénov' C'EST QUOI ?

MaPrimeRénov' est destinée à encourager les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement.

Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires, selon quatre catégories de revenus, et de la performance énergétique atteinte après travaux.



CRITERES DE RESSOURCES

Revenu fiscal de référence figurant sur votre dernier avis d'imposition.

Nbre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu Fiscal de Référence (RFR)			
	MaPrimeRénov' Bleu <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Jaune <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Violet <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Rose <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
1	jusqu'à 16 229 €	jusqu'à 20 805 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 23 734 €	jusqu'à 30 427 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 28 545 €	jusqu'à 36 591 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 33 346 €	jusqu'à 42 748 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 38 168 €	jusqu'à 48 930 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 813 €	+ 6 165 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

POUR QUEL MONTANT D'AIDE ?

Suivant votre catégorie (bleu, jaune, violet ou rose) retrouvez la liste des travaux subventionnables ainsi que les aides pouvant être allouées, sur le site :

<https://www.maprimerenov.gouv.fr>

COMMENT SOLLICITER L'AIDE ?

En vous inscrivant sur le site :

<https://www.maprimerenov.gouv.fr>

En choisissant SOLIHA Charente
comme Mandataire

Notre équipe est à votre écoute en cas de difficultés rencontrées